

Image not found or type unknown



Droit à l'image dans une entreprise

Par **dom73100**, le **29/07/2015** à **20:52**

bjr

je suis en cdd dans une entreprise qui a débuté il à 9mois.j'ai été embauchée pour lancer le magasin en tant que vendeuse.

mon patron a diffusé dans la presse et sur Facebook des photos de moi sur mon lieu de travail à but purement commercial sans jamais me demander mon accord.

que dois je faire?????

porter plainte à la gendarmerie .aux prud'hommes

ou voir un avocat

mon cdd se termine et ne sera pas renouvelé

à qui s'adresser ????? urgent

merci